Envoyé en préfecture le 12/02/2021
Reçu en préfecture le 12/02/2021
Affiché le 12/02/2021
ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_016-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_016 : RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE : DEMANDE DE SUBVENTIONS ET APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

L'an deux mille vingt et un, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 9 février 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Marie-Thérèse LACOMBE, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés : Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO et monsieur Thierry MALLÉ

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Patrick BLAY (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Fabienne MENARD (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Geneviève MARTY (pouvoir à Roland GILLES), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

Envoyé en préfecture le 12/02/2021
Reçu en préfecture le 12/02/2021
Affiché le 12/02/2021
ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_016-DE

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 FÉVRIER 2021

N° DEL2021_016 : RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE : DEMANDE DE SUBVENTIONS ET APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Pilote : Déplacements doux

Monsieur Yves CHAPRON, rapporteur,

Par délibération du 21 juillet 2020, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a approuvé le lancement de la révision du schéma directeur cyclable communautaire approuvé en juillet 2013.

Pour conduire cette révision, l'Agglomération a décidé d'engager une étude avec l'appui d'un prestataire spécialisé. A l'issue d'une consultation lancée en novembre 2020, c'est la SCOP ITER qui a été retenue pour un montant de 25 725 €HT.

L'Agglomération a sollicité en septembre 2020 une subvention auprès de l'ADEME et obtenu un financement à hauteur de 50% du coût de l'étude avec un plafond de 15 000€.

En complément, l'Agglomération sollicite des subventions auprès du Département du Tarn et de la Région Occitanie selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses €HT		**Recettes €HT**	
Etude relative à la révision du schéma directeur cyclable communautaire	25 725,00	ADEME *(Notifié)*	12 862,50
		Département du Tarn	5 145,00
		Région Occitanie	2 572,50
		Agglomération	5 145,00
TOTAL	**25 725,00**	**TOTAL**	**25 725,00**

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération en date du 2 juillet 2013 approuvant le schéma directeur cyclable communautaire,

VU la délibération en date du 28 septembre 2017 approuvant le plan de déplacements urbains,

VU la délibération en date du 21 juillet 2020 approuvant la révision du schéma directeur cyclable communautaire,

Envoyé en préfecture le 12/02/2021
Reçu en préfecture le 12/02/2021
Affiché le 12/02/2021
ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_016-DE

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 26 janvier 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'étude relative à la révision du schéma directeur cyclable communautaire arrêté comme suit :

Dépenses €HT		**Recettes €HT**	
Etude relative à la révision du schéma directeur cyclable communautaire	25 725,00	ADEME *(Notifié)*	12 862,50
		Département du Tarn	5 145,00
		Région Occitanie	2 572,50
		Agglomération	5 145,00
TOTAL	**25 725,00**	**TOTAL**	**25 725,00**

SOLLICITE les subventions prévues dans le plan de financement auprès du Département du Tarn et de la Région Occitanie.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires et signer les documents y afférent.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 février 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL